

UGECAM Aquitaine

Grâce à la centralisation des marchés, les directions des établissements se recentrent sur le cœur de métier



Enjeux

- Industrialiser la rédaction des marchés
- Favoriser la centralisation des marchés
- Mieux respecter les exigences réglementaires des Marchés Publics

Bénéfices

- Multiplication par 3 des marchés gérés par le siège, à effectif constant du Pôle Marchés
- Augmentation des compétences du Pôle Marchés
- Gains de temps pour les directions des établissements
- Meilleure veille juridique
- Meilleures capacités de négociation

UGECAM Aquitaine en bref

- Organisme privé à but non lucratif de l'Assurance Maladie
- 18 établissements sanitaires et médicaux-sociaux
- 1300 lits et places
- 90.000 m² de bâtiments
- Effectif de 1150 équivalents temps plein
- 92 millions d'euros de chiffre d'affaires
- Client depuis janvier 2010
- 2 utilisateurs
- 30 marchés annuels
- Site : www.ugecamaq.fr

Modules

- SIS Rédac

La parole à Emilien Chazeaud,

Responsable du Pôle Marchés et Contrats de l'UGECAM Aquitaine

Dans quel contexte avez-vous retenu la solution SIS Marchés ?

A mon arrivée à l'UGECAM Aquitaine en 2009, le Pôle Marchés et Contrat, au siège, rédigeait manuellement une dizaine de marchés par an : ceux de plus de 15.000 euros. Les autres étaient rédigés par les référents marchés des 10 sites sur lesquels sont répartis nos 18 établissements. Deux raisons ont motivé l'acquisition d'un progiciel pour la rédaction des marchés : améliorer la sécurité juridique grâce à un outil qui impose de la rigueur, et favoriser le regroupement et la centralisation des marchés, afin de négocier sur de plus gros volumes. Nous avons alors comparé deux progiciels et retenu SIS Marchés pour son ergonomie – la navigation entre les étapes de la rédaction est très intuitive –, et pour la simplicité de ses fonctionnalités.

Quels gains constatez-vous au Pôle Marchés grâce à SIS Rédac ?

J'étais le seul à disposer des compétences pour rédiger. Grâce à la facilité de prise en main de SIS Rédac et à la saisie guidée dans le cadre réglementaire le plus strict, en moins d'un an de pratique, mon assistant a acquis des compétences de gestionnaire de marchés. Nous sommes passés de 10 à 30 marchés annuels en moyenne rédigés par notre pôle, à effectif constant de 2 personnes. Et nos marchés ont gagné en clarté, pour les entreprises qui les lisent, en justesse, en exhaustivité et en sécurité juridique. Par exemple, une grande majorité d'entre eux concernent l'externalisation des fonctions de support des établissements : prestations hôtelières, nettoyage des locaux, transports des patients, nettoyage des vêtements du personnel. Avec SIS Rédac, ils sont désormais « blindés » au niveau des clauses relatives aux pénalités. Leur exécution, à la charge des référents marchés des sites, s'en trouve ainsi simplifiée.

Quels sont les bénéfices pour l'ensemble de l'UGECAM Aquitaine ?

Les référents marchés des sites ont la particularité d'être des cadres fonctionnels multi-casquettes : ils assurent la gestion des ressources humaines, la comptabilité, la logistique. Grâce à la centralisation des marchés les plus importants, ils gagnent du temps pour des missions à forte valeur ajoutée pour notre cœur de métier : l'accueil des patients et la qualité des services que nous leur offrons. Comme les établissements ont en outre beaucoup d'achats similaires - médicaments, dispositifs médicaux, analyses médicales... – nous avons augmenté, en les regroupant, nos capacités de négociation. En ayant nous aussi davantage de temps pour le faire, car nous rédigeons plus vite et mieux, et avec moins d'efforts de veille juridique grâce aux newsletters de SIS Marchés.

Propos recueilli par : catherine.terrand@cqfdire.fr